

**GENIÈVRE  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**JUNIPERUS COMMUNIS  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Juniperus communis ad praeparationes homoeopathicas***

La drogue satisfait aux exigences de la monographie *Genièvre (1532)*.

**SOUUCHE**

**DÉFINITION**

Teinture mère de genièvre préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir des cônes mûrs, séchés, de *Juniperus communis* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

**CARACTÈRES**

*Aspect* : liquide jaune orangé.

**IDENTIFICATION**

A. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 5 mg de *rutine R* et 5 mg d'*hypéroside R* dans 10 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R

*Phase mobile* : *acide formique anhydre R*, *eau R*, *acétate d'éthyle R* (10:10:80 V/V/V).

*Dépôt* : 30 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
-----	Une bande jaune -----
Hypéroside : une bande orangée -----	Une bande jaune-orangée -----
Rutine : une bande orangée	
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

B. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner.* Teinture mère.

*Solution témoin.* Dissolvez 50 µL de *cinéole R* et 50 µL de *linalol R* dans 10 mL d'*hexane R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : acétate d'éthyle R, toluène R (5:95 V/V).

*Dépôt* : 30 µL de la solution à examiner et 10 µL de la solution témoin, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 15 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez la *solution d'aldéhyde anisique R*. Chauffez pendant 5 à 10 min à 100-105°C. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

<b>Haut de la plaque</b>	
-----	-----
Cinéole : une bande grise	Une bande gris-rose Une bande rose vif
-----	-----
Linalol : une bande violette	Une large bande rose-violet Une bande rose-violet Une bande rose-violet
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

**ESSAI**

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 2,5 pour cent m/m.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*